

AVIS

Réf. : AT.18.13.AV

Date d'approbation : 16/02/2018

Revitalisation urbaine dite « Place Emile Buisset » à CHARLEROI

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Demandeur :* DGO4 – Direction de l'aménagement opérationnel (DAO)
- *Partenaire public :* Commune de Charleroi
- *Partenaire privé :* s.a. Saint-Lambert Promotion
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis

- *Référence légale :* Art. R.V.13-4 du CoDT
- *Date de réception du dossier :* 12/01/2018
- *Délai de remise d'avis :* 45 jours
- *Audition :* 9/02/2018
- *Portée de l'avis :* Projet de revitalisation urbaine

Projet :

- *Localisation :* Place Emile Buisset et entre le quai P. Verlaine, la rue du Canal et la rue Charleville
- *Situation au plan de secteur :* zone d'habitat

Brève description du projet et de son contexte :

Le périmètre de revitalisation urbaine vise le réaménagement de la Place E. Buisset et la construction d'un ensemble de 40 logements de standing, ainsi que des parkings souterrains pour les logements.

AVIS

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet de revitalisation urbaine « Place E. Buisset ».

Elle estime que ce projet s'inscrit dans la philosophie de la revitalisation urbaine telle que définie dans Art. D.V.13 du CoDT et présente un périmètre cohérent réduit aux seuls éléments nécessitant un réaménagement.

L'aménagement prévu au niveau de la place E. Buisset s'inscrit dans la continuité des quais tout proches et permet d'améliorer la qualité visuelle de la porte de la ville. Le Pôle salue également la qualité du projet immobilier mené par le partenaire privé.

Le Pôle constate cependant que l'aménagement public, qui consiste essentiellement à remplacer le revêtement de la place E. Buisset pour le mettre en concordance esthétique avec son environnement rénové, n'est pas de nature à enclencher une nouvelle dynamique de requalification urbaine, celle-ci étant déjà très largement entamée dans ce quartier. Le caractère prioritaire de cette opération n'est ainsi pas entièrement démontré.



Samuël SAELENS
Président